



COSEWIC
Committee on the Status of
Endangered Wildlife in Canada

COSEPAC
Comité sur la situation des
espèces en péril au Canada

Une fois de plus, les espèces aquatiques au Canada sont mises en évidence à une récente réunion des espèces en péril

Les espèces sauvages trouvées dans les habitats marins et dulcicoles étaient en évidence lors de la réunion du COSEPAC (Comité sur la situation des espèces en péril au Canada) à Charlottetown, Île du Prince-Édouard, du 1^{er} au 6 mai 2011, où le statut de conservation de 40 espèces sauvages canadiennes a été évalué. Les espèces aquatiques considérées comme étant en péril incluaient plusieurs poissons, mollusques, insectes, baleines et amphibiens, soulignant ainsi la vulnérabilité continue des écosystèmes aquatiques à la dégradation de l'habitat et à la surexploitation.



Photo © Graeme McInnes

Le thon en eaux troubles – une espèce prisée pour les sushis atteint un plancher record

Le thon rouge de l'Atlantique est l'une des espèces de poisson les plus recherchées au monde, certains prix du marché dépassant 1000 \$ par kilogramme. Malheureusement, sa valeur a mené l'espèce vers un fort déclin depuis les années 1970, son abondance récente atteignant son plus bas niveau historique. La surpêche demeure la menace la plus importante, et les tentatives internationales visant à améliorer la gestion n'ont pas encore vu une augmentation des populations. L'espèce est très migratrice, et en fait les poissons capturés dans les eaux canadiennes fraient dans le golfe du Mexique. Ils sont donc exposés aux pêches commerciales non seulement au Canada, mais tout le long de la côte est de l'Amérique du Nord durant la migration. Le thon rouge de l'Atlantique a été évalué par le COSEPAC comme étant « en voie de disparition ».

Prévision peu réjouissante pour un poisson emblématique pour les Premières nations de la côte ouest

L'eulakane ou « poisson-chandelle », appelé ainsi en raison de sa teneur exceptionnellement élevée en huile et de son utilisation historique comme chandelle, a été évalué pour la première fois à cette réunion. Ce petit poisson était autrefois une

ressource culturelle principale pour de nombreux groupes de Premières nations de la côte de la Colombie-Britannique et l'origine des célèbres « sentiers de la graisse » qui liaient les communautés côtières et de l'intérieur. Depuis le début des années 1990, de nombreuses pêches traditionnelles de cette espèce ont connu des déclinés catastrophiques de 90 p. 100 ou plus, et l'espèce fait face à une disparition dans de nombreuses rivières. La cause n'est pas claire mais pourrait être liée à une diminution du taux de survie marine associée aux conditions environnementales changeantes, aux prises accessoires, à la pêche dirigée et à la prédation. Seule la rivière Nass soutient toujours un effort de pêche, mais même là les effectifs ont connu un déclin. La population des rivières Nass et Skeena de l'eulakane a été évaluée comme étant « menacée ». Plus au sud, la population centrale de la côte du Pacifique et la population du fleuve Fraser ont connu des déclinés encore plus importants, menant ainsi à une désignation d'espèce « en voie de disparition », et ce, pour les deux populations.

Toutes les espèces d'esturgeon au Canada sont maintenant considérées comme étant en péril

Des épisodes sporadiques de pêches intensives suivis par l'effondrement des populations caractérisent l'histoire de l'esturgeon noir au Canada. Ce gros poisson a connu une dégradation importante de son habitat associée à la pollution et aux barrages hydroélectriques et l'on sait qu'il fraie dans deux rivières canadiennes où certaines prises se poursuivent. Beaucoup d'incertitude existe quant à la quantité de prises que peut supporter l'espèce considérant sa maturité tardive et son taux de reproduction lent. Par conséquent, les populations dans les régions des Grands Lacs et du Saint-Laurent ainsi que des Maritimes ont été désignées « menacées ». La présente espèce est la dernière des cinq espèces d'esturgeon du Canada à être évaluée par le COSEPAC; toutes sont maintenant considérées comme faisant face à un certain risque de disparition.

Des habitats riverins dégradés mettent en danger deux invertébrés

Le lessivage des terres cultivées et les écoulements urbains dans les cours d'eau représentent d'importantes menaces pour au moins deux espèces en péril en Ontario. La mulette du Necture n'a été documentée que dans deux rivières au Canada et son existence continue dans un bassin hydrographique, la rivière Thames, est en question. De la même façon, l'haliplide de Hungerford, rare à l'échelle mondiale, n'est connu que dans trois cours d'eau du lac Huron. Les déclinés observés, la dégradation de l'habitat et une aire de répartition restreinte ont mené à une désignation « en voie de disparition » pour les deux espèces.

Des déclinés dans l'ensemble de l'aire de répartition demeurent un mystère pour un oiseau canadien bien connu

L'Hirondelle rustique est facilement identifiée par sa queue profondément fourchue et par sa descente en piqué lorsqu'elle chasse des insectes au-dessus des lacs et des champs. On constate chez cet oiseau, l'espèce d'hirondelle la plus répandue au monde, les mêmes tendances à la baisse observées chez un grand nombre d'oiseaux migrateurs en Amérique du Nord qui mangent des insectes volants. Les causes des déclinés, se chiffrant jusqu'à 76 p. 100 au cours des 40 dernières années, continuent de laisser les experts d'oiseaux perplexes, mais les changements dans les habitats, les communautés d'insectes, et les

conditions climatiques ont tous contribué à cette situation. L'Hirondelle rustique a été évaluée comme étant « menacée ».

Deux espèces de l'Ontario disparues?

Deux espèces sauvages n'ont pas été observées malgré des recherches continues depuis leur dernière évaluation par le COSEPAC il y a plus de 10 ans. L'isotrie fausse-médéole, une orchidée de région boisée connue dans une seule localité dans le sud-ouest de l'Ontario, a été observée pour la dernière fois en 1998. De la même façon, la rainette grillon de Blanchard n'a été observée dans aucune de ses localités du lac Érié depuis 1970. La dégradation de l'habitat dans cette région fortement développée représente la principale préoccupation pour les deux espèces. Elles conservent un statut « en voie de disparition » en attendant de preuve additionnelle qu'elles n'existent plus au Canada.

Le rorqual à bosse effectue une remontée!

Les rorquals à bosse, pouvant atteindre un poids jusqu'à 45 tonnes à maturité, sont les baleines à fanons les plus acrobatiques. Lors de leur évaluation initiale par le COSEPAC en 1985, la population du Pacifique Nord du rorqual à bosse a été désignée comme étant « menacée » en raison de graves déclin au début des années 1900 et d'une chasse à la baleine commerciale continue jusqu'en 1967. De récentes études indiquent toutefois que la population au large de la côte du Pacifique augmente de façon constante, malgré des menaces continues incluant les collisions avec les navires, l'enchevêtrement dans les engins de pêche et le bruit sous-marin. La population du Pacifique Nord du rorqual à bosse a été réévaluée comme étant « préoccupante ».

Prochaine réunion

La prochaine réunion d'évaluation des espèces sauvages du COSEPAC sera tenue à Ottawa, Ontario, en novembre 2011.

À propos du COSEPAC

Le COSEPAC évalue la situation des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres principales unités de la biodiversité à l'état sauvage considérées comme étant en péril au Canada. Pour ce faire, le COSEPAC se sert de connaissances scientifiques, traditionnelles autochtones, ou des collectivités, lesquelles sont fournies par de nombreux spécialistes provenant des gouvernements, des universités et d'autres organismes. Les sommaires d'évaluations sont actuellement à la disposition du public sur le site Web du COSEPAC (www.cosepac.gc.ca) et seront transmis à la fin de l'été 2011 au ministre fédéral de l'Environnement pour une considération de l'inscription en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). À compter de cette date, les rapports de situation et les sommaires de statut complets seront mis à la disposition du public dans le Registre public des espèces en péril (www.registrellep.gc.ca).

Il y a maintenant 635 espèces sauvages inscrites aux diverses catégories de risque du COSEPAC, y compris 278 espèces *en voie de disparition*, 158 espèces *menacées*, 176 espèces *préoccupantes* et 23 espèces *disparues du pays* (c.-à-d. on ne les trouve plus

à l'état sauvage au Canada). En plus de ces espèces sauvages inscrites aux catégories de risque du COSEPAC, 14 espèces sont désignées comme étant *disparues*.

Le COSEPAC est composé de membres provenant de chaque organisme responsable des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, Pêches et Océans Canada et le Partenariat fédéral d'information sur la biodiversité sous la présidence du Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des Sous-comités de spécialistes des espèces et des connaissances traditionnelles autochtones.

Définitions de la terminologie et des catégories de statut du COSEPAC :

Espèce sauvage : Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'un autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.

Disparue (D) : Espèce sauvage qui n'existe plus.

Disparue du pays (DP)* : Espèce sauvage qu'on ne trouve plus à l'état sauvage au Canada, mais qu'on trouve ailleurs.

En voie de disparition (VD)* : Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.

Menacée (M)* : Espèce sauvage susceptible de devenir « en voie de disparition » si rien n'est fait pour contrer les facteurs menaçant de la faire disparaître.

Préoccupante (P)* : Espèce sauvage qui peut devenir « menacée » ou « en voie de disparition » en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.

Non en péril (NEP) : Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.

Données insuffisantes (DI) : Catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce sauvage à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce sauvage.

**signifie une catégorie de risque du COSEPAC*

<p>Marty L. Leonard (Ph.D.) Présidente, COSEPAC Department of Biology Dalhousie University Halifax NS B3H 4J1 mleonard@dal.ca</p>	<p>Questions d'ordre général :</p> <p>Secrétariat du COSEPAC Service canadien de la faune Environnement Canada 351, boul. St-Joseph, 4e étage Gatineau (Québec) K1A 0H3 Téléphone : 819-953-3215 Télécopieur : 819-994-3684 cosewic/cosepac@ec.gc.ca www.cosewic.gc.ca</p>
<p>Questions sur les connaissances traditionnelles autochtones :</p> <p>Donna Hurlburt (Ph.D.) Téléphone : 902-532-1341 Télécopieur : 902-532-1341 donna.hurlburt@ns.sympatico.ca</p>	<p>Questions sur les mammifères marins : (baleine à bec commune, rorqual à bosse)</p> <p>Randall Reeves (Ph.D.) Okapi Wildlife Associates Téléphone : 450-458-6685 Télécopieur : 450-458-7383 rreeves@okapis.ca</p>
<p>Questions sur les oiseaux : (Bruant de Henslow, Courlis à long bec, Garrot d'Islande, Hirondelle rustique, Râle élégant, Sturnelle des prés)</p> <p>Jon McCracken Directeur Programmes nationaux Études d'Oiseaux Canada Téléphone : 519-586-3531, poste 115 Télécopieur : 519-586-3532 jmccracken@bsc-eoc.org</p>	<p>Questions sur les amphibiens et reptiles : (couleuvre nocturne du désert, grenouille maculée de l'Oregon, rainette grillon de Blanchard, salamandre pourpre)</p> <p>Ronald J. Brooks (Ph.D.) Department of Integrative Biology College of Biological Science University of Guelph Téléphone : 519-836-8817 Télécopieur : 519-767-1656 rjbrooks@uoguelph.ca</p>

<p>Questions sur les poissons d'eau douce : (esturgeon noir, lamproie argentée, méné miroir)</p> <p>Eric B. (Rick) Taylor (Ph.D.) Professeur Department of Zoology University of British Columbia Téléphone : 604-822-9152 Télécopieur : 604-822-2416 etaylor@zoology.ubc.ca</p>	<p>Question sur les poissons marins : (eulakane, thon rouge de l'Atlantique)</p> <p>Alan F. Sinclair alanfsinclair@me.com</p>
<p>Questions sur les arthropodes (insectes et groupes taxinomiques connexes) : (abeille-coucou de Macropis, cordulie de Hine, damier de Taylor, gomphe olive, haliplide de Hungerford, mouche tachinide des dunes)</p> <p>Paul Catling (Ph.D.) Chercheur et conservateur Agriculture Canada Téléphone : 613-759-1373 Télécopieur : 613-759-1599 catlingp@agr.gc.ca</p>	<p>Questions sur les mollusques : (huître plate du Pacifique, mulette du Necture, obovarie olivâtre)</p> <p>Dwayne Lepitzki (Ph.D.) Téléphone : 403-762-0864 lepitzki@telusplanet.net</p>
<p>Questions sur les plantes : (adiante cheveux-de-Vénus, braya de Long, calochorte de Lyall, isotrie fausse-médéole, pédiculaire de Furbish)</p> <p>Bruce Bennett Biologiste, observation de la faune Yukon Department of Environment Wildlife Viewing Program Téléphone : 867-667-5331 Télécopieur : 867-393-6263 brbennett@klondiker.com</p>	<p>Questions sur les mousses et lichens : (fissident appauvri, leptoge à grosses spores, leptoge à quatre spores)</p> <p>David H. S. Richardson (Ph.D.) Environmental Studies Saint Mary's University Téléphone : 902-496-8174 Fax : 902-420-5261 david.richardson@smu.ca</p>

Pour obtenir des précisions au sujet des espèces sauvages évaluées et des justifications des désignations, veuillez consulter le site Web du COSEPAC à l'adresse suivante : www.cosepac.gc.ca